

La conduite accompagnée :



1 :

Augmente vos chances de réussite à l'examen !



2 :

Peut réduire le coup de votre formation



3 :

Réduit vos risques d'accident



4 :

Peut réduire le prix de votre assurance



5 :

Permet de réduire la période probatoire du permis

En gros : La conduite accompagnée n'est que bénéfique pour vous et a beaucoup d'avantages !